



Marche Du pain et des roses

Il y a 30 ans, plus de 850 femmes parcouraient plus de 200 KM en 10 jours afin de dénoncer la pauvreté et la violence faites aux femmes, sur les routes du Québec pour réclamer du pain et des roses – du pain, afin de mettre fin à la pauvreté et des roses, pour vivre dans la dignité. C'est dans un contexte politique difficile du milieu des années 1980 et de la récession du début des années 1990 que naît l'idée d'une telle marche. En 2000, cette marche est devenue la Marche mondiale des femmes à laquelle 160 pays ont participé.

Depuis 1995, à chaque année, plusieurs organismes de lutte féministe organisent une telle marche. Cette année encore, des marches locales et régionales auront lieu partout au Québec entre le 26 mai et le 4 juin, pour souligner les luttes féministes, faire entendre nos voix et bâtir un avenir plus juste. Le contexte géopolitique est socioéconomique étant toujours instable malgré les luttes, il est essentiel de poursuivre celles-ci afin de ne pas perdre davantage et de faire encore plus notre place en tant que femme. La Fédération des femmes du Québec organise la marche nationale qui se déroulera à Québec, **le 7 juin**. Tout le monde peut y participer. Le départ de la marche se fera au **Musée national des beaux-arts de Québec à 13h** pour faire un arrêt devant l'Assemblée Nationale, en mémoire du rassemblement de 15 000 personnes de 1995. La marche se terminera au Parc de la Francophonie où un moment de célébration, de mémoire et de mobilisation y sera fait. Venez Participer en grand nombre !

Véronique Auclair

Responsable de la condition féminine



Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Janvier 2025

- 2- Éditorial de la présidente 3- Liste d'ancienneté 4- Concours "Perle rare" 5- Je veux de la formation! Quoi faire? - Élections à la FIQ 6- Suivre l'étoile
7- Vous êtes enceinte la suite.. 8- Marche Du pain et des roses



Vous êtes enceinte? Connaissez-vous les nouvelles modalités de la convention collective?

Vous pouvez maintenant bénéficier de congés spéciaux pour vos suivis médicaux. Vous avez droit de les prendre avec solde jusqu'à concurrence d'un maximum de cinq (5) jours. Ces congés spéciaux peuvent être pris par demi-journée (½).

Vous êtes réaffectée, de nouvelles recommandations ont été mises en place durant le mois d'avril dans le but de diminuer les risques associés à la manipulation des médicaments dangereux. L'information sur la classe de médicaments dangereux se trouve aux endroits suivants :

- FADM de votre patient
- Cabinet de médicament (pyxis)
- Étiquette du médicament servi par la pharmacie
- Étiquette indiquant la classe du médicament si au commun
- Guide d'administration parentéral (Guide IV) si le médicament doit être préparé

Marchons pour du pain et des roses, encore et plus que jamais!



30 ans de luttes féministes
contre la pauvreté,
pour l'égalité et la dignité

Du 26 mai au 4 juin près de chez vous et le 7 juin 2025 à Québec

Un événement organisé par la Fédération des Femmes du Québec,
avec la collaboration de la Coordination du Québec de la Marche Mondiale des Femmes



Dupainetdesroses1995 www.ffq.qc.ca



Éditorial de la Présidente

Chères membres,

Nous voici en mai. Je souhaite à toutes les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du SICHU, un beau mois des professionnelles en soins. Soyons fières du travail accompli auprès de nos patients, à chaque jour ! Dernièrement, on apprenait le projet de loi 100 modifiait le PL15 en remettant 4 catégories (au lieu de 6) et donc que les inhalothérapeutes restaient dans la catégorie 1, et ce, grâce aux multiples interventions syndicales au National auprès du Gouvernement. Nous apprenions aussi que la négociation des conventions collectives locales étaient reportées au National en 2028. Avec la LMRSST qui devait être plus exigeante envers les employeurs en regard de la santé et sécurité des travailleurs, le Gouvernement qui oblige les compagnies à adopter des mesures de protection pour ses travailleurs, lui, avec le PL101 veut retirer les travailleurs de la santé et de l'éducation de certains ajouts dans sa PL101. Travailleurs qui sont principalement des femmes. Nous suivrons de près ces projets de lois. Les États généraux du Syndicalisme ont été lancé en mai dernier à Québec par les Syndicats de la région pour revoir ensemble syndicalement comment on peut s'améliorer, se projeter dans l'avenir et mieux représenter les travailleurs. Au début de juin, nous serons en congrès à Québec pour discuter des enjeux et des enlignements que nous prendrons pour les prochaines années. Le thème du Congrès est « Inébranlables face aux défis de demain ». Des défis, nous en avons et en aurons encore au cours de l'année qui vient.



Vous êtes enceinte? suite.....



Voici les logos et les informations que vous devez savoir :

Cytotoxique G1



Vous devez **éliminer la manipulation et l'administration des médicaments.**

Précautions excréta cytotoxiques (aucune gestion d'excréta 96h post administration)

Précaution G2



Vous pouvez administrer, avec les EPI, un comprimé entier ou **déjà** coupé. Administrer un liquide PO via une seringue **déjà** préparée (voie orale ou via tube d'alimentation). Administrer un médicament par voie SC/IM/IV **déjà** préparé (seringue avec aiguille, seringue IV directe, sac avec tubulure déjà installée). **Par contre**, pour la préparation de **médication G2** vous ne pouvez les couper vous-même ou les écraser, ni ouvrir une capsule, prendre à partir d'une fiole, ampoule ou bouteille multi dose. Vous ne pouvez administrer un médicament G 2 par inhalation ou intervenir lors d'un déversement de médicament de catégorie G1, G2 ou G3.



Précaution grossesse/allaitement G3

Seules les femmes enceintes ou qui allaitent **ont l'obligation** de se protéger lorsqu'elles sont en contact avec un médicament de classe G3.

Éliminer les manipulations générant des aérosols et particules (les activités qui nécessitent un N-95) * Nous souhaitons porter à notre attention que les femmes enceintes ne peuvent pas revêtir de masque N95 (puisque la morphologie du visage est appelée à évoluer rapidement durant la grossesse, la validité du fit test ne peut être assurée à court terme).

Aucune précaution excréta requise pour les médicaments G2 et G3

L'ajustement de l'administration des médicaments peut être évaluée et redistribuée au sein de votre dyade de travail. Pour toute problématique d'administration ou d'horaire, vous référer à votre AIC ou votre chef d'unité.

Pour toutes questions en lien avec les médicaments (spécifiquement) et leurs classes vous référer au pharmacien coordonnateur opérationnel de votre site.

L'équipe du service santé des travailleurs demeure en soutien pour les questions en lien avec votre réaffectation et les recommandations du programme pour une maternité sans danger (PMSD). Coordonnées: service.sante@chudequebec.ca, 418-525-4444 poste 52377

Isabelle Kirouac
VP site CHUL
Comité SST





Suivre l'étoile

Les expositions accidentelles au sang ou à des liquides biologiques font malheureusement parti des risques encourus par les professionnelles en soins. Sachez qu'il existe un moyen rapide d'accéder aux documents pertinents et de faciliter ainsi la prise en charge lors de ces événements regrettables. Il suffit de vous diriger sur la page d'accueil du Spot, repérer et cliquer sur le symbole étoilé dans le coin supérieur droit de l'écran puis de choisir l'onglet exposition accidentelle, vous y trouverez toute l'information nécessaire. Les premières étapes consistent à appliquer les premiers soins en cas de blessure et d'aviser rapidement votre supérieur immédiat. Attention, il n'est plus indiqué de faire saigner la plaie. Par la suite, un outil d'aide à la décision vous permettra d'évaluer la gravité de l'exposition et vous guidera dans les actions subséquentes à prendre. Finalement, une trousse comportant plusieurs documents est également disponible afin de vous accompagner si, par exemple, des prélèvements sanguins devaient être effectués. N'oubliez pas que le port de gants diminue les risques de blessures percutanées de 40%. De plus, prenez note que depuis juin 2017, le ministère de la santé et des services sociaux autorise maintenant que des prélèvements pour la recherche des virus du VIH et des hépatites B et C puissent être effectués, même en cas d'inaptitude du patient via un consentement substitué. Un représentant légal ou un psychiatre en sont des exemples. Soyez vigilantes.



David Poulin
Agent HSS et comité SST



la liste d'ancienneté est à jour!

Comme prévu dans les dispositions nationales de la convention collective à l'article 12.12, la liste annuelle d'ancienneté doit nous être rendue disponible dans les (60) jours suivants la date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective. En respect de cet article, celle-ci a été publiée sur le portail RH en février 2025. Or, il est important de se rappeler que nous avons convenu à la signature de notre nouvelle convention collective, d'un protocole de retour au travail, entente entre le gouvernement et la FIQ pour corriger les effets négatifs imposés lors de la grève qui prévoit que les parties doivent être remis en état, entre autre, pour l'ancienneté perdue.

De ce fait, une nouvelle liste d'ancienneté à jour est disponible présentement sur le portail RH (<https://portailrh.chudequebec.ca/>). Sachez que vous avez une période de **60 jours** pour demander une vérification/correction à la DRH, **soit jusqu'au 4 juin 2025**. Si vous avez un refus de corriger l'erreur que vous avez fait vérifié préalablement, communiquez rapidement avec votre représentante syndicale.

Rappelez-vous que vous avez des délais à respecter, soit 30 jours pour le dépôt d'un grief de contestation.

A l'expiration du délai de 60 jours, soit le 4 juin 2025, la liste devient officielle sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage.



Manon Lizotte
Agente syndicale



Encore cette année, nous soulignons le mois de la professionnelle en soins avec le concours très apprécié de La Perle Rare. Pour celles qui l'ignorent, depuis maintenant 4 ans, chaque professionnelle en soins peut déposer la candidature d'une collègue d'exception. Les candidates et leur proposeuse courent la chance de remporter un prix. La grande gagnante de cette année est **Mélanie Poulin Infirmière clinicienne aux îlots Parents-Enfants de HSFA.** Elle a été proposée par 2 de ses collègues.

La proposeuse qui a remportée le tirage au sort est **Sabrina Bilodeau AIC en obstétrique au CHUL.** Félicitations à nos deux gagnantes !

Elles se méritent respectivement 250\$ et 75\$ à la Forfaiterie. De quoi s'offrir un peu de temps pour soi !

Ne manquez pas notre kiosque annuel qui aura lieu le 26 mai. Pour souligner votre profession, nous distribuerons l'objet promo FIQ. Une belle surprise vous attend! Indice : Vous saurez le porter en toute élégance ! Pour tous les détails, surveillez nos babillards et notre page FACEBOOK.



Mélanie Poulin
Perle 2025



Sabrina Bilodeau

Émilie Pilote
VpHSFA

Je veux de la formation! Quoi faire ?



En janvier dernier, l'employeur vous a demandé quels étaient vos besoins de formation, via un sondage. Pourquoi? Car il a un budget pour vos formations à respecter, chaque année. Le comité PDRH vous informe que vous pouvez, durant l'année, demander à votre gestionnaire des formations. Donc, si vous aimeriez faire une formation en lien avec votre secteur d'activités que ce soit sur le site de votre Ordre professionnel ou sur ENA, c'est à vous d'en faire la demande auprès de votre gestionnaire.

Bonne formation!

Isabelle Kirouac
VP site CHUL, resp. du PDRH



Élections à la FIQ

Du 2 au 6 juin 2025 se tiendra le 13e congrès de la FIQ, lors de ces 5 journées nous échangerons sur les nouveaux enlignements des 4 prochaines années. Aussi, il y aura élection au sein du comité exécutif où notre responsable des relations de travail **Pascal Beaulieu** se présentera à titre de **VP infirmier secteur relations de travail, recherche et juridique.** Nous lui souhaitons la meilleure des chances. De mon côté, je me présente sur un comité permanent **secteur communication.**

À chaque instance, les membres du SICHU de Québec se font un devoir de bien vous représenter et aussi en participant aux comités de la FIQ. On vous tient au courant des résultats dans notre prochaine édition.

Amélie Mercier
VP HEJ
Responsable COM MOB

